

Formation Espace Clos

Toute personne qui doivent travailler dans une espace clos

Un espace clos est un espace de travail exigu que l'on retrouve dans plusieurs entreprises. Ils ne sont pas conçus pour être occupés par des travailleurs et présentent des risques particuliers au sens du règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST). Le RSST contient les normes minimales à respecter dans les milieux de travail afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes.

Saviez vous que : On estime que 85% des travailleurs ignorent qu'ils travaillent dans un espace clos et que près de 60 % des victimes d'accidents en espace clos sont des personnes qui se sont improvisés sauveteurs.

Obligations :

En vertu du Règlement SST l'article 298 il est dit que:

Travailleurs habilités: Seuls les travailleurs ayant les connaissances, la formation ou l'expérience requises pour effectuer un travail dans un espace clos sont habilités à y effectuer un travail.

Objectif de la formation :

1. Informer les participants à identifier ou à définir les espaces clos.
2. Évaluer les risques et prendre les mesures préventives correspondantes lors du travail en espace clos.
3. Faire en sorte que tout travail en espace clos s'effectue dans des conditions sécuritaires en respectant la réglementation.
4. Comprendre les responsabilités spécifiques à chaque personne impliquée dans la réalisation ou la gestion du travail en espaces clos.
5. Être en mesure d'élaborer ou comprendre un plan de travail en espace clos.